



JOUY
le-Moutier

4 JUILLET 2024

DÉBAT DU PADD

**RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
DE JOUY-LE-MOUTIER (95)**

**DÉBAT DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT
DURABLES (PADD)**

Accusé de réception en préfecture
095-219503232-20240704-DEL-04072024-17-DE
Date de réception préfecture : 05/07/2024

A4A
PLUS
ARCHITECTURE & URBANISME



01

QU'EST-CE-QU'UN PADD ?

page 02

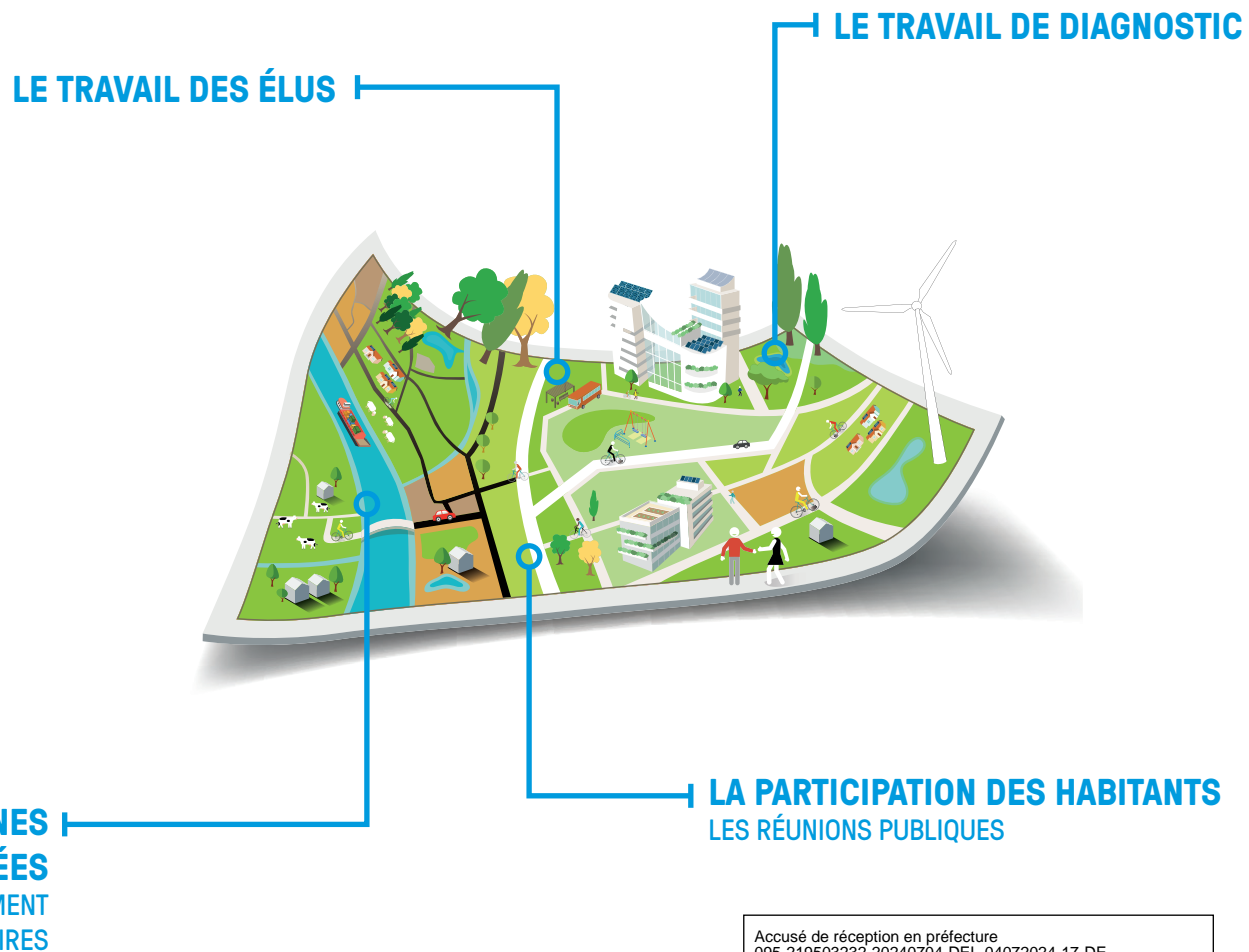
02

LES ORIENTATIONS DU PADD

page 04

Accusé de réception en préfecture
095-219503232-20240704-DEL-04072024-17-DE
Date de réception préfecture : 05/07/2024

LA CONSTRUCTION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)



Accusé de réception en préfecture
095-219503232-20240704-DEL-04072024-17-DE
Date de réception préfecture : 05/07/2024



01

QU'EST-CE QU'UN PADD ?

page 02

02

LES ORIENTATIONS DU PADD

page 04

Accusé de réception en préfecture
095-219503232-20240704-DEL-04072024-17-DE
Date de réception préfecture : 05/07/2024

UNE VILLE ATTRACTIVE ET DYNAMIQUE

Renforcer le dynamisme local et confirmer la vitalité du cœur de ville

UNE VILLE SOLIDAIRE ET INCLUSIVE

Répondre aux défis d'un territoire de cohésion et assurer le bien vivre ensemble

UNE VILLE MOBILE ET ACCESSIBLE

Assurer la cohabitation harmonieuse des mobilités en multipliant les alternatives à la voiture individuelle

UNE VILLE ÉQUILBRÉE ET STRUCTURÉE

Développer une réflexion urbaine durable qui préserve le dialogue ville-campagne






UNE VILLE DURABLE ET EXEMPLAIRE

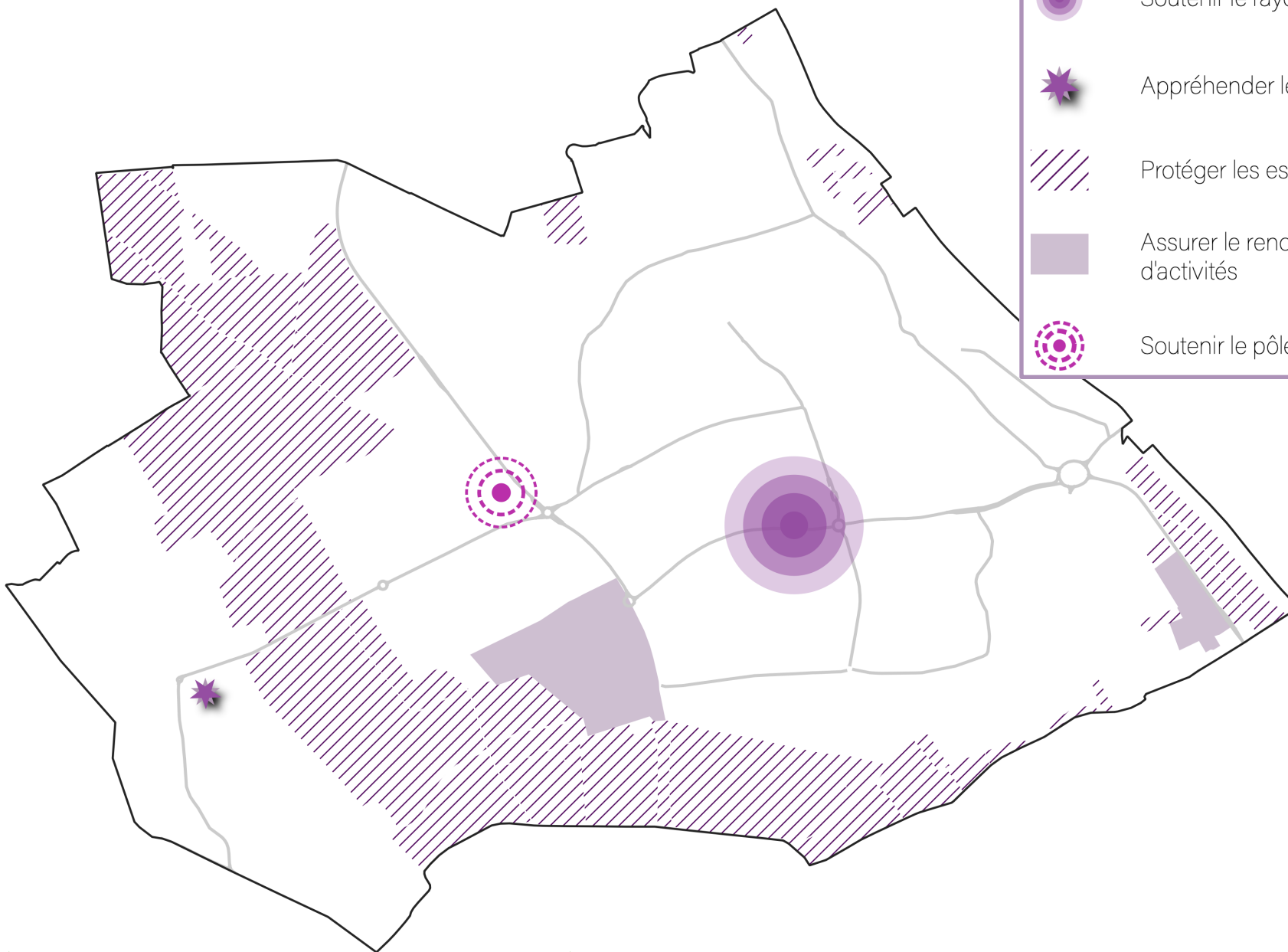
S'inscrire dans un écosystème urbain vertueux, favorable à une qualité de vie respectueuse de l'environnement

**UNE VILLE NATURELLE ET PRÉSERVÉE**

Valoriser la présence de la nature dans la ville et affirmer la protection des atouts écologiques et paysagers de Jouy-le-Moutier

UNE VILLE ATTRACTIVE ET DYNAMIQUE

-  Soutenir le rayonnement du centre-ville
-  Appréhender le devenir du site du Château d'Écancourt
-  Protéger les espaces agricoles
-  Assurer le renouvellement et l'attractivité des zones d'activités
-  Soutenir le pôle commercial du quartier des Merisiers



2



JOUY-LE-MOUTIER, UNE VILLE MOBILE ET ACCESSIBLE

ASSURER LA COHABITATION
HARMONIEUSE DES MOBILITÉS EN
MULTIPLIANT LES ALTERNATIVES AUX
VÉHICULES MOTORISÉS INDIVIDUELS

ORIENTATION 2.1

**HARMONISER, SÉCURISER ET ADAPTER
L'ENSEMBLE DES MODES DE DÉPLACEMENT SUR
LE TERRITOIRE**

ORIENTATION 2.2

**PERMETTRE UNE ACCESSIBILITÉ À TOUS DE
L'ESPACE PUBLIC JOUASSIEN**

ORIENTATION 2.3

**FAVORISER ET PROMOUVOIR LE PRINCIPE DE
L'ÉCOMOBILITÉ ET DÉVELOPPER LE MAILLAGE
DES MOBILITÉS DOUCES**

ORIENTATION 2.4

**CONNECTER JOUY-LE-MOUTIER AUX AUTRES
COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION D'UN POINT
DE VUE CYCLABLE**

ORIENTATION 2.5

OPTIMISER LA LOGISTIQUE URBAINE

ORIENTATION 2.6

**AGIR SUR L'OFFRE EN STATIONNEMENT
AUTOMOBILE ET VÉLO**

ORIENTATION 2.7

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DE LOISIRS

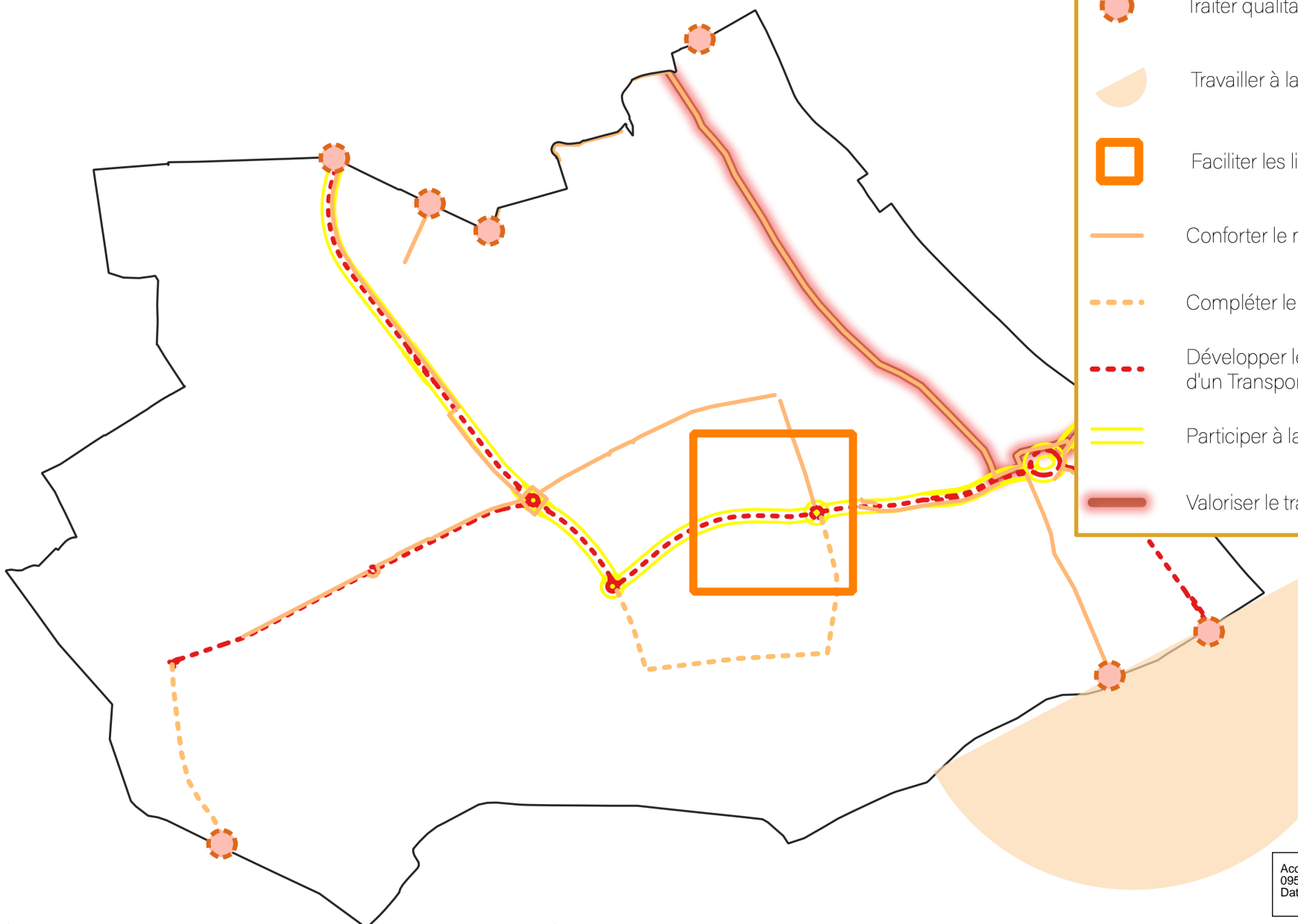
ORIENTATION 2.8

**CANALISER LE TRAFIC ROUTIER PAR LA CRÉATION
D'UNE ÉCO-ROUTE**

Accusé de réception en préfecture
095-219503232-20240704-DEL-04072024-17-DE
Date de réception préfecture : 05/07/2024

UNE VILLE MOBILE ET ACCESSIBLE

-  Traiter qualitativement les entrées de ville
-  Travailler à la création d'une éco-route
-  Faciliter les liaisons au sein du centre-ville
-  Conforter le maillage des liaisons cyclables
-  Compléter le maillage des liaisons cyclables
-  Développer les transports en commun : aménagement d'un Transport Collectif en Site Propre
-  Participer à la création d'une "autoroute à vélos"
-  Valoriser le tracé de la vélo-route Paris-Londres



Accusé de réception en préfecture
095-219503232-20240704-DEL-04072024-17-DE
Date de réception préfecture : 05/07/2024

3



JOUY-LE-MOUTIER, UNE VILLE ÉQUILBRÉE ET STRUCTURÉE

DÉVELOPPER UNE RÉFLEXION
URBAINE DURABLE QUI PRÉSERVE LE
DIALOGUE VILLE-CAMPAGNE

ORIENTATION 3.1

**ASSURER UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE
MESURÉE ET MAÎTRISÉE**

ORIENTATION 3.2

**PROPOSER UNE OFFRE DE LOGEMENTS QUI
PERMETTE UN PARCOURS RÉSIDENTIEL POUR
TOUS**






ORIENTATION 3.3

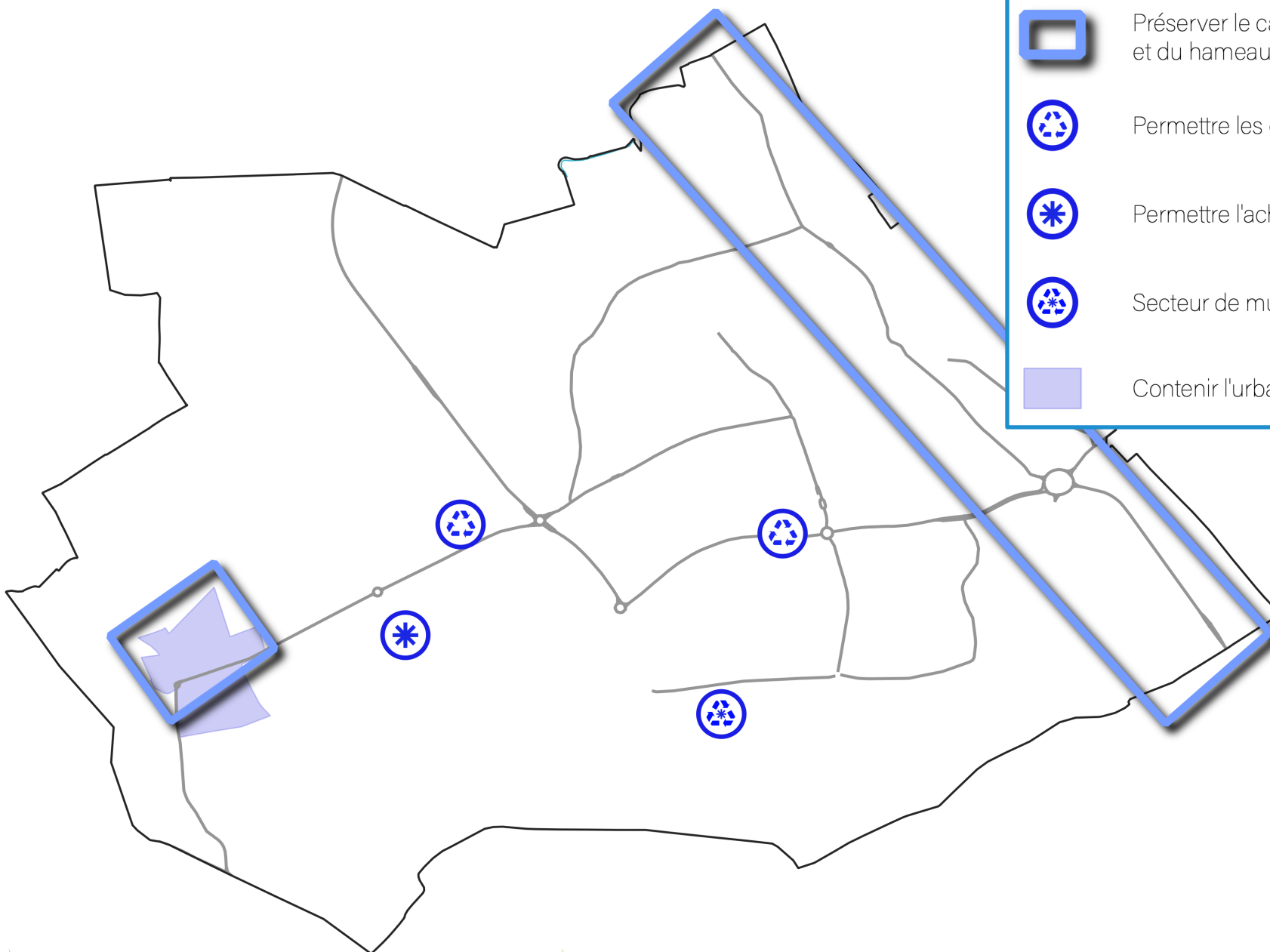
**DÉVELOPPER UN MODÈLE URBAIN SOBRE
HARMONIEUX ET DURABLE**

ORIENTATION 3.4

**ŒUVRER POUR UN RENFORCEMENT DE LA
STRUCTURATION URBAINE**

UNE VILLE ÉQUILIBRÉE ET STRUCTURÉE

-  Préserver le cadre rural et patrimonial du village et du hameau d'Écancourt
-  Permettre les grands projets de renouvellement urbain
-  Permettre l'achèvement de la ZAC
-  Secteur de mutation urbaine
-  Contenir l'urbanisation du hameau d'Écancourt



4



**JOUY-LE-MOUTIER,
UNE VILLE NATURELLE ET
PRÉSERVÉE**

VALORISER LA PRÉSENCE DE LA
NATURE DANS LA VILLE ET AFFIRMER
LA PROTECTION DES ATOUS
ÉCOLOGIQUES ET PAYSAGERS DE
JOUY-LE-MOUTIER

ORIENTATION 4.1

**AFFIRMER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ
ET DES MILIEUX NATURELS VIA LES TRAMES
VERTE, BLEUE, NOIRE, BRUNE ET BLANCHE**

ORIENTATION 4.2

**TRAVAILLER À LA CRÉATION INNOVANTE D'UNE
TRAME DORÉE EN LIEN AVEC LE PARCOURS DES
POLLINISATEURS**

ORIENTATION 4.3

**CONSOLIDER ET VALORISER LA PRÉSENCE DE LA
NATURE EN VILLE**

ORIENTATION 4.4

**ASSURER L'INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT
URBAIN AU PAYSAGE ET À L'ENVIRONNEMENT**

ORIENTATION 4.5

**PRÉSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE
REMARQUABLE QU'IL SOIT BÂTI OU NON BÂTI**

UNE VILLE NATURELLE ET PRÉSERVÉE



Valoriser les espaces cultivés partagés



S'appuyer sur les différents espaces végétalisés de l'enveloppe urbaine pour travailler sur les continuités des trames vertes



Préserver et valoriser la trame bleue



Préserver et intensifier la trame verdoyante du tissu bâti et porter attention aux lisières pour une meilleure intégration paysagère de l'enveloppe urbaine



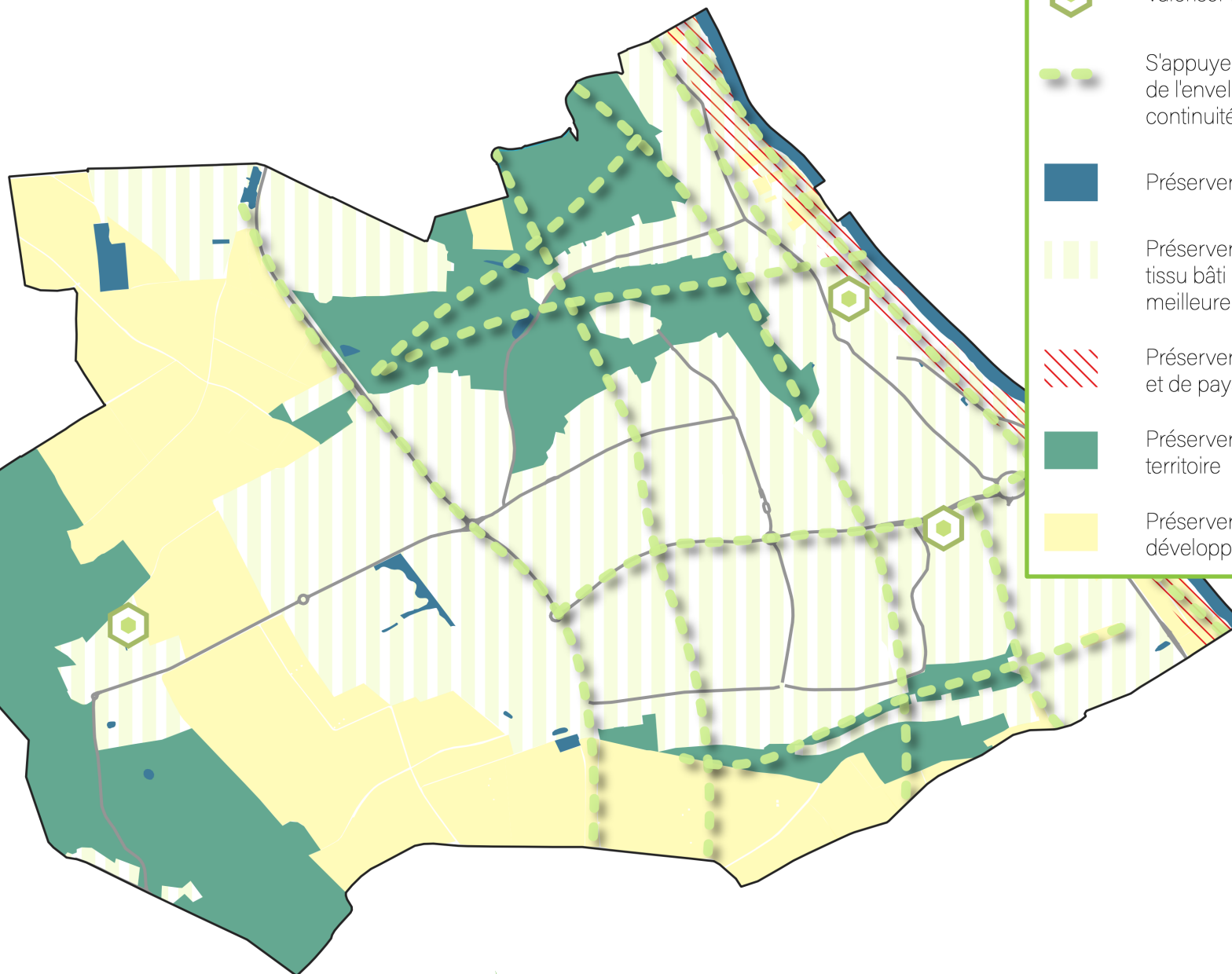
Préserver les bords de l'Oise en termes de risques et de paysage



Préserver les boisements les plus significatifs du territoire



Préserver les espaces agricoles et assurer le développement vertueux des pratiques agricoles



Accusé de réception en préfecture
095-219503232-20240704-DEL-04072024-17-DE
Date de réception préfecture : 05/07/2024

5



**JOUY-LE-MOUTIER,
UNE VILLE DURABLE ET
EXEMPLAIRE**

S'INSCRIRE DANS UN ÉCOSYSTÈME
URBAIN VERTUEUX FAVORABLE À
UNE QUALITÉ DE VIE RESPECTUEUSE
DE L'ENVIRONNEMENT

ORIENTATION 5.1

**PROMOUVOIR UN URBANISME DURABLE
ALLIANT CONFORT ET RÉDUCTION DE L'IMPACT
ENVIRONNEMENTAL**

ORIENTATION 5.2

**PRÉVENIR LES RISQUES NATURELS ET
TECHNOLOGIQUES**

ORIENTATION 5.3

**ŒUVRER POUR UN TERRITOIRE SOUCIEUX DE LA
QUALITÉ DE VIE ET DE LA SANTÉ**

ORIENTATION 5.4

**POURSUIVRE L'AMÉLIORATION DE LA GESTION
DES DÉCHETS**

ORIENTATION 5.5

**ÉCONOMISER ET PRÉSERVER LA QUALITÉ DES
RESSOURCES NATURELLES DU TERRITOIRE**

6



JOUY-LE-MOUTIER, UNE VILLE OUVERTE ET INCLUSIVE

RÉPONDRE AUX DÉFIS D'UN
TERRITOIRE DE COHÉSION ET
ASSURER LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE

ORIENTATION 6.1

**METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE
D'HABITAT ASSURANT UN VÉRITABLE
PARCOURS RÉSIDENTIEL ET UNE OFFRE ADAPTÉE**

ORIENTATION 6.2

**METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE DE MOBILITÉ
ET D'ACCESSIBILITÉ INCLUSIVE**

ORIENTATION 6.3

**DÉVELOPPER LES ACTIONS POUR UN
TERRITOIRE INCLUSIF**

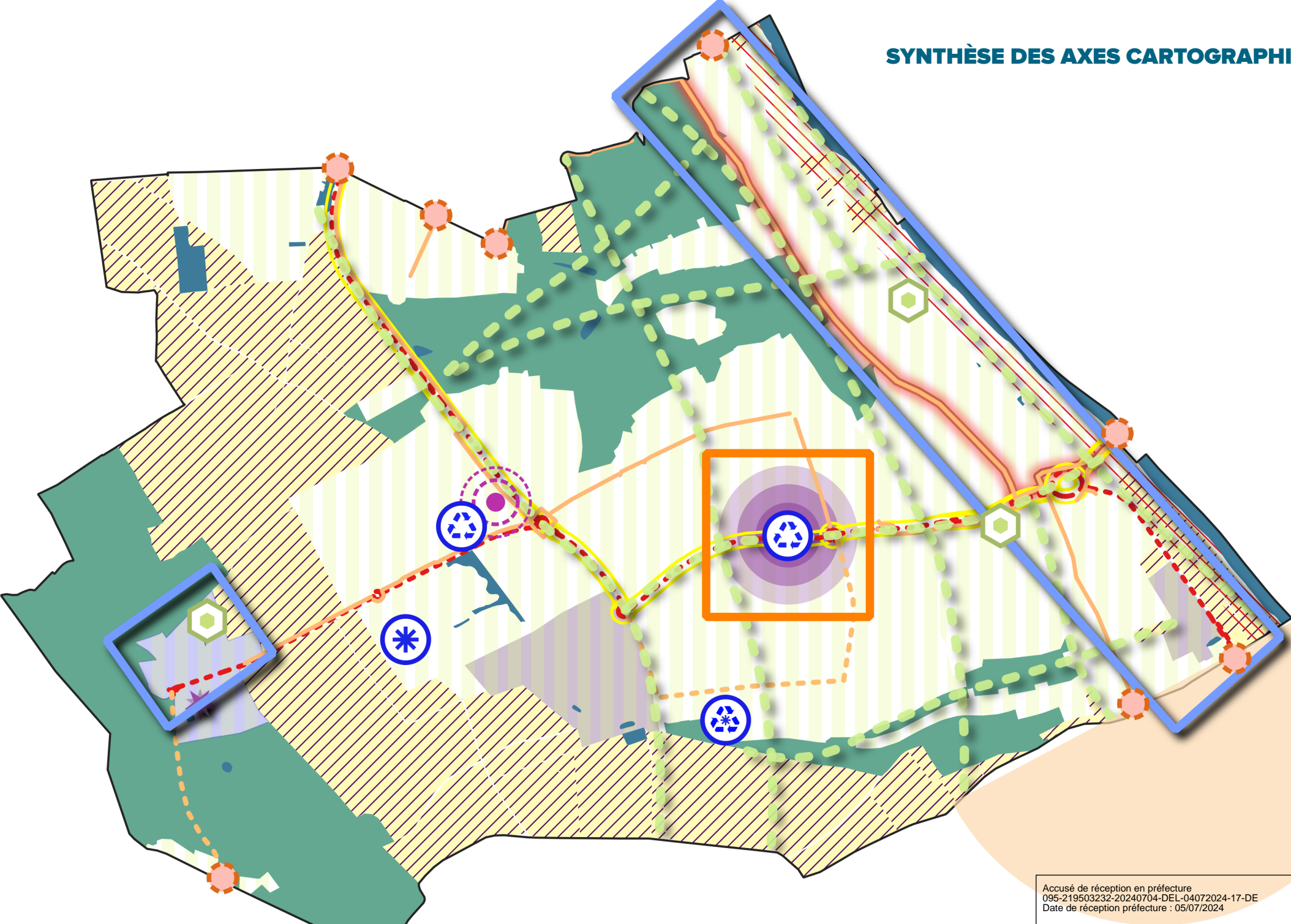
ORIENTATION 6.4

**DÉVELOPPER LE DIALOGUE ENTRE ET AVEC LES
JOCASSIENNES ET JOCASSIENS**

ORIENTATION 6.5

**PERMETTRE L'IMPLICATION CITOYENNE DANS LE
DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE**

Accusé de réception en préfecture
095-219503232-20240704-DEL-04072024-17-DE
Date de réception préfecture : 05/07/2024



Accusé de réception en préfecture
095-219503232-20240704-DEL-04072024-17-DE
Date de réception préfecture : 05/07/2024

UN SCÉNARIO DE DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ

La commune privilégie une croissance démographique maîtrisée et harmonieuse conduisant à une population d'environ 19 000 habitants à l'horizon 2035.

environ

19 000
habitants en
2035

près de

-60%
de
consommation
d'espaces naturels,
agricoles
et forestiers

UNE CONSOMMATION FONCIÈRE INFÉRIEURE AUX 10 DERNIÈRES ANNÉES

La dynamique de construction entre 2011 et 2021 a impliqué la mobilisation d'environ 21 ha d'espaces naturels, agricoles et forestiers pour y développer de l'habitat et des activités, soit une consommation annuelle de 2,1 ha.

Sur les logements à produire à échéance du Plan Local d'Urbanisme (2035), la commune prévoit de réaliser l'application de son projet au sein de l'enveloppe urbaine et de zones dédiées à l'urbanisation dites zones d'extension/renouvellement de l'urbanisation, en prévoyant une extension de l'enveloppe urbaine de l'ordre de 9 ha.

En conclusion, la consommation foncière prévue par le projet de Plan Local d'Urbanisme est d'environ 9 ha, soit une réduction de 12 ha par rapport à la consommation observée sur la période 2011-2021.



ÉTÉ 2023

1

LE DIAGNOSTIC ET LES ENJEUX

2

LE PROJET = LE PADD

Débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durables

nous en sommes ici



LES RÈGLES

Orientations d'Aménagement et de Programmation
Plan de Zonage
Règlement écrit
Annexes du PLU

3



Réunion publique



Réunion publique

4

L'ARRÊT DE PROJET DU PLU

Délibération du Conseil Municipal
et Bilan de la concertation préalable

ÉTÉ 2025

5

LA PHASE ADMINISTRATIVE

Avis des Personnes Publiques Associées
et Consultées
Enquête Publique

6

APPROBATION DU PLU

Délibération du Conseil Municipal

HIVER 2025/26



Accusé de réception en préfecture
095-219503232-20240704-DEL-04072024-17-DE
Date de réception préfecture : 05/07/2024



MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

échanges / débats

Accusé de réception en préfecture
095-219503232-20240704-DEL-04072024-17-DE
Date de réception préfecture : 05/07/2024